

Cote du document: EB 2019/127/R.8
Point de l'ordre du jour: 5 a) i)
Date: 30 juillet 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent cinquième session du Comité de l'évaluation

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Oscar A. Garcia
Directeur du
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: o.garcia@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les
États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session
Rome, 10-12 septembre 2019

Pour: **Information**

Procès-verbal de la cent cinquième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations du Comité de l'évaluation à sa cent cinquième session, tenue le 19 juin 2019.
2. Il servira de base au rapport verbal que fera le président du Comité de l'évaluation au Conseil d'administration. Une fois approuvé par le Comité, il sera présenté au Conseil d'administration.
3. Soucieux de profiter de la présence des représentants de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, qui participaient à la session afin de présenter l'opinion de leur gouvernement au sujet de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP), et en l'absence de quorum après l'heure officielle de début de la session, le président a décidé, avec l'accord des membres présents du Comité, du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) et de la direction, et sur proposition du Bureau du Conseil juridique (LEG), d'organiser une discussion informelle au sujet de l'ESPP (point 3 de l'ordre du jour). Une fois le quorum atteint, le point a été à nouveau abordé. Comme l'avait recommandé LEG, les éléments qui étaient ressortis de la discussion informelle ont été présentés au Comité et adoptés sans autre commentaire.
4. L'Ambassadeur, Représentant permanent et Gouverneur du FIDA, M. Daya Srikantha John Pelpola, et le Ministre du commerce et Représentant permanent adjoint de Sri Lanka auprès du FIDA, M. Somasena Mahadiulwewa, ont présenté le point de vue de leur gouvernement au sujet de l'ESPP.

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la session

5. Ont participé à la session les membres du Comité représentant l'Indonésie (présidence), le Japon, le Mexique, les Pays-Bas et la Suisse, ultérieurement rejoints par le représentant du Nigéria. Des observateurs de la République dominicaine et du Royaume-Uni étaient également présents. Le Directeur et le Directeur adjoint d'IOE; le Vice-Président, en sa qualité de responsable du Département de la gestion des programmes; le Directeur par intérim de la Division des politiques et des résultats opérationnels; le Directeur de la Division Asie et Pacifique; la Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du FIDA ont eux aussi assisté à la session.

Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour (EC 2019/105/W.P.1)

6. Les points de l'ordre du jour provisoire étaient les suivants: i) ouverture de la session; ii) adoption de l'ordre du jour; iii) évaluation de la stratégie et du programme de pays pour Sri Lanka; iv) synthèse d'évaluations relatives aux services financiers inclusifs en faveur des ruraux pauvres; v) examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA; vi) projet de document d'orientation relatif à l'évaluation au niveau de l'institution de l'appui qu'apporte le FIDA à l'innovation et à la croissance de la productivité en faveur d'une agriculture familiale inclusive et durable; vii) évaluation au niveau de l'institution de la contribution du FIDA au développement de filières en faveur des pauvres; viii) dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation en 2020; ix) questions diverses.
7. Le Comité a adopté l'ordre du jour tel qu'il figurait dans le document EC 2019/105/W.P.1, avec l'ajout d'un point sous la rubrique "Questions diverses". Ce point, portant sur le séminaire informel relatif à l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation, serait débattu plus en profondeur le mardi 9 juillet 2019 de 14 h 30 à 16 h 30, au FIDA.
8. L'ordre du jour sera révisé et publié sous la cote EC 2019/105/W.P.1/Rev.1.

9. Le président a remercié la représentante de la Suisse, Mme Liliane Ortega, pour sa contribution active au travail du Comité de l'évaluation durant son mandat. Mme Ortega a à son tour remercié le président, les membres du Comité, la direction et IOE pour l'expérience très enrichissante qu'elle avait vécue en tant que membre du Comité.

Point 3 de l'ordre du jour. Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour Sri Lanka (EC 2019/105/W.P.2)

10. Préalablement abordés lors d'une discussion informelle, les éléments de ce point ont été avalisés par le Comité, le quorum étant atteint.
11. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'ESPP ainsi que le fait que la direction et le Gouvernement sri-lankais avaient approuvé les constatations et les recommandations de l'évaluation, comme en témoigne l'accord conclusif signé. Le Comité a noté que l'ESPP allait de 2004 à 2017, période pendant laquelle le FIDA avait investi 192 millions d'USD dans huit projets financés par des prêts.
12. Le Comité a également noté que le ciblage était toujours considéré comme problématique dans l'ESPP, soulignant qu'il fallait améliorer l'approche en mettant particulièrement l'accent sur les femmes. Il a exprimé l'espoir de voir ces problèmes résolus par les directives relatives au ciblage que la direction terminait en vue d'en débattre avec le Conseil d'administration.
13. La nécessité d'accroître la visibilité du FIDA en participant plus activement aux réunions de coordination des donateurs et à la concertation sur les politiques dans le pays a aussi été notée. La direction a souligné que, avec la création d'un pôle en Inde, le directeur de pays de Sri Lanka était désormais installé à New Delhi et pouvait s'entretenir régulièrement avec ses homologues et d'autres partenaires du FIDA dans le pays. En outre, il a aussi été souligné que tous les donateurs et tous les partenaires pertinents participeraient activement à la conception des nouveaux projets.
14. Le Comité a invité la direction à proposer des pistes pour exécuter les recommandations de l'ESPP, certaines étant similaires à celles de la précédente ESPP.
15. Répondant à un membre, la direction a réitéré l'engagement fort et le rôle de chef de file du Gouvernement sri-lankais en matière de développement, ajoutant que toutes les interventions s'inscrivaient donc dans le droit fil des priorités publiques nationales.
16. La direction a remercié IOE, a pris acte des enseignements figurant dans l'ESPP et a noté qu'ils renforceraient la capacité du FIDA d'adapter son appui aux besoins des groupes cibles.
17. La direction a remercié le Gouvernement sri-lankais pour son partenariat fort avec le FIDA, illustré par la pérennité du cofinancement national.
18. Le représentant de Sri Lanka a présenté le point de vue de son gouvernement au sujet de l'ESPP, soulignant que ce dernier était d'accord avec les constatations et les recommandations d'IOE. Il a remercié le FIDA pour sa contribution au développement du pays, indiquant que 15% de la population avait bénéficié de l'engagement du FIDA en faveur du secteur agricole, et il a salué l'appui fourni après le tsunami de 2004.
19. Il a également indiqué que les financements en faveur du pays devaient reposer sur les besoins plutôt que sur la situation économique, et que la conception des projets devait coïncider avec les besoins recensés. Petit État insulaire, Sri Lanka est vulnérable aux effets des changements climatiques, notamment à une augmentation de la fréquence des inondations et des épisodes de sécheresse.

20. IOE a souligné qu'il était nécessaire d'accorder plus d'attention à la durabilité des avantages et d'intégrer au programme de pays des mesures d'adaptation aux changements climatiques, en plus de renforcer l'accent mis sur la réduction de la pauvreté.

Point 4 de l'ordre du jour. Synthèse d'évaluations relatives aux services financiers inclusifs en faveur des ruraux pauvres (EC 2019/105/W.P.3)

21. Le Comité a accueilli avec satisfaction les constatations formulées dans la synthèse présentée par IOE, notant qu'elle portait sur les évaluations réalisées depuis 2008 et sur la pertinence des politiques, des conseils et des connaissances du FIDA en matière de finance rurale inclusive.
22. Le Comité a estimé que les constatations formulées et les enseignements tirés de la synthèse d'évaluations constituaient un apport déterminant pour éclairer les futures opérations du FIDA en matière de services financiers ruraux. La synthèse mettait notamment en lumière les éléments suivants: i) les instruments financiers des opérations du FIDA demeuraient essentiellement traditionnels; ii) la plupart des projets associaient la finance rurale à d'autres composantes, alors qu'il était prouvé que les projets uniquement axés sur la finance rurale étaient susceptibles de produire de meilleurs résultats; iii) la majorité des interventions avaient lieu au niveau mésoéconomique et microéconomique, et il fallait accorder davantage d'attention aux institutions et partenariats au niveau mésoéconomique.
23. Des membres ont exprimé leur inquiétude quant au déficit de capacités au siège du FIDA, résultant du démantèlement de l'équipe de services financiers ruraux. La direction a précisé que l'équipe n'avait pas été dissoute, mais décentralisée, ajoutant qu'elle étudiait des pistes pour favoriser l'apprentissage et le partage des savoirs dans cette configuration décentralisée.
24. S'agissant des capacités des prestataires de services financiers, considérées comme un obstacle majeur, des membres ont noté que cela entravait l'innovation dans le secteur financier et ont approuvé la recommandation préconisant une attention accrue de la direction au niveau mésoéconomique. À cet égard, des membres ont souligné que la dépendance excessive vis-à-vis des consultants avait contribué à créer des lacunes dans la conception et l'exécution des projets de finance rurale. La direction a indiqué que les constatations et conclusions de la synthèse feraient l'objet du suivi voulu.
25. Le Comité a noté que la direction avait accueilli favorablement l'ensemble des constatations et qu'elle était d'accord avec la plupart des recommandations, mais qu'elle n'avait exprimé qu'un accord partiel avec la recommandation relative à la préparation d'une stratégie de finance rurale. Sur ce point, la direction a convenu qu'une mise à jour de la politique en matière de finance rurale s'imposait. Il serait toutefois plus pertinent et plus pratique d'élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la politique actualisée en matière de finance rurale que de préparer une nouvelle stratégie.
26. Un membre a fait part des inquiétudes suscitées par la réponse de la direction à la recommandation 3 de la synthèse d'évaluations (portant sur le renforcement de l'accent porté aux institutions au niveau mésoéconomique et aux partenariats avec les organismes travaillant dans le secteur), indiquant que la mise en œuvre de cette recommandation permettrait au FIDA de conserver son influence dans le secteur de la finance rurale.
27. La direction a noté qu'elle prendrait des mesures pour répondre aux points de l'évaluation qui avaient fait l'objet d'un accord, et qu'elle veillerait à ce que la politique actualisée en matière de finance rurale traite des aspects opérationnels soulevés dans les recommandations d'IOE en mettant en place un plan d'action.

Point 5 de l'ordre du jour. Examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA

28. Le Comité a pris note de l'exposé oral sur les progrès de l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA, fait par le président du groupe chargé de l'examen, qui a mis l'accent sur les avancées réalisées depuis la dernière session du Comité.
29. Le Comité a noté les principaux éléments de l'examen par les pairs, qui a montré qu'au FIDA l'évaluation était cohérente avec la politique de l'évaluation et qu'elle présentait plusieurs points forts. Les changements institutionnels intervenus depuis le précédent examen par les pairs étaient néanmoins l'occasion d'améliorer encore la fonction d'évaluation. Pour saisir cette occasion, une action conjointe d'IOE, de la direction et du Conseil serait nécessaire.
30. Le groupe a informé le Comité du fait que le projet de rapport serait remis à tous les membres lors du séminaire informel du Conseil du 9 juillet. Une version définitive serait ensuite établie pour examen par le Comité et le Conseil en septembre.
31. Un observateur a noté que, dans l'idéal, le rapport devrait contenir une ébauche de plan d'action.

Point 6 de l'ordre du jour. Projet de document d'orientation relatif à l'évaluation au niveau de l'institution de l'appui qu'apporte le FIDA à l'innovation et à la croissance de la productivité en faveur d'une agriculture familiale inclusive et durable (EC 2019/105/W.P.4)

32. Le Comité a rappelé qu'à sa cent vingt-cinquième session le Conseil d'administration avait donné son accord pour qu'une évaluation au niveau de l'institution (ENI) soit réalisée par IOE. Cette évaluation devait porter sur l'appui qu'apportait le FIDA à l'innovation en faveur d'une agriculture familiale inclusive et durable. Le Comité a accueilli favorablement le document d'orientation et a indiqué qu'il attendait avec intérêt l'évaluation de l'efficacité des instruments du FIDA pour la promotion des innovations agricoles durables. L'ENI sera l'occasion de mesurer la capacité du FIDA de promouvoir les innovations en faveur du développement rural et la reproduction à plus grande échelle des innovations favorables aux pauvres couronnées de succès.
33. S'agissant de la question du Comité, qui souhaitait savoir si l'évaluation porterait sur le rôle des organismes et partenaires d'exécution dans l'intégration des innovations aux opérations, IOE a confirmé que cela ferait partie de l'évaluation, car ces organismes jouaient un rôle important dans les opérations du FIDA.
34. Le Comité a souhaité que l'évaluation vise à déterminer si certains pays avaient bénéficié d'un environnement plus propice à l'intégration des innovations.
35. Des membres ont demandé si les liens entre les pouvoirs publics et le secteur privé favorisaient l'innovation et ont souhaité que l'évaluation indique quels étaient les outils et autres éléments les plus utiles pour promouvoir l'innovation. Compte tenu du rôle essentiel du secteur privé et des agriculteurs dans l'innovation, cet aspect était d'ores et déjà considéré comme un élément du système d'innovation dans le document d'orientation.
36. Le Comité a noté qu'il était indispensable de tenir compte des jeunes et du rôle qu'ils jouaient dans l'innovation car, de l'avis général, les jeunes et l'innovation n'allaient pas l'un sans l'autre. IOE a répondu que, même si les jeunes n'étaient pas inclus dans le document d'orientation, le cadre d'évaluation comportait une question sur l'innovation et le rôle qu'elle avait joué pour aider les jeunes à devenir des entrepreneurs.

37. Un membre a formulé des observations sur la nécessité, s'agissant de l'évaluation, de proposer des solutions pour atténuer les disparités qui pourraient découler de la promotion de l'innovation.
38. Le Comité a pris note de la réponse de la direction au document d'orientation. Notant que l'ENI était axée sur la Stratégie du FIDA en matière d'innovation depuis 2007 et sa définition de l'innovation, la direction a fait part de son intention de collaborer étroitement avec IOE pour que l'évaluation tienne compte des initiatives récentes ou en cours.
39. IOE a accueilli avec satisfaction la réaction positive de la direction au document d'orientation et a convenu qu'il fallait prendre en compte les réalisations récentes et les travaux en cours du secrétariat pour l'innovation du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Il faudrait également que l'ENI recense les meilleures pratiques et les expériences des institutions de référence.

Point 7 de l'ordre du jour. Évaluation au niveau de l'institution de la contribution du FIDA au développement de filières en faveur des pauvres (EC 2019/105/W.P.5)

40. Les membres du Comité ont accueilli avec satisfaction les constatations formulées dans le cadre de l'évaluation au niveau de l'institution de la contribution du FIDA au développement de filières en faveur des pauvres, et ils ont félicité IOE pour la qualité rédactionnelle de son rapport et les informations qu'il contenait. Ils ont souligné que le fait d'associer les filières à un ciblage adéquat constituait une stratégie importante pour toucher les agriculteurs pauvres.
41. Le Comité a pris note des constatations formulées dans le cadre de l'évaluation et, notamment, de la forte augmentation de la proportion de projets consacrés aux filières au cours de la décennie couverte par l'évaluation, qui ne s'accompagnait pas d'une stratégie institutionnelle de développement des filières favorables aux pauvres susceptible d'apporter une certaine clarté conceptuelle.
42. Le Comité a noté que la direction était d'accord avec l'essentiel des recommandations de l'évaluation, mais pas avec celle préconisant la mise au point d'une stratégie de développement des filières favorables aux pauvres. La direction a expliqué que le développement des filières était un thème technique transversal, lié à un contexte précis, qui exigeait des recommandations techniques et opérationnelles pour son exécution plutôt qu'une stratégie. Certains membres ont indiqué qu'ils partageaient le point de vue de la direction, car une stratégie risquait d'avoir un aspect mécanique, de ne pas traiter les problèmes recensés aussi bien que des outils opérationnels et de brider la créativité et la flexibilité. D'autres membres ont souligné qu'une stratégie pourrait avoir l'avantage de fournir un cadre conceptuel global et des directives institutionnelles pour la mise en œuvre des opérations de développement des filières. Certains membres du Comité ont noté que, même si un document fondamental pouvait ne pas être considéré comme une stratégie, il était important d'en posséder un. La direction est revenue sur l'intérêt limité d'une stratégie et s'est dite favorable à un document d'orientation technique qui pourrait également inclure des principes directeurs, conformément à la demande de certains membres.
43. IOE a rappelé que, d'après les conclusions de l'ENI, le FIDA avait besoin d'une orientation stratégique de haut niveau sur les objectifs de son action en faveur des filières favorables aux pauvres et d'une définition des conditions institutionnelles nécessaires pour mener cette action avec efficacité, notamment pour ce qui concernait les compétences et capacités nécessaires au FIDA, chez les partenaires publics nationaux et dans les équipes de gestion de projet incluses. IOE a indiqué que, même si la proposition de la direction d'actualiser les notes et les outils techniques existants était utile, elle ne répondait pas totalement à ces besoins, plus vastes et de plus haut niveau.

44. Des membres ont dit qu'il était important d'analyser de manière approfondie tous les aspects des filières, notamment l'économie politique, les systèmes d'information sur les marchés et la gouvernance, afin que tous les acteurs des filières en profitent pleinement. Un membre a noté que l'ENI n'avait pas abordé les difficultés que les problèmes de corruption pouvaient poser au développement des filières, et il a remercié le FIDA pour la flexibilité dont il faisait preuve dans l'appui qu'il apportait non seulement aux agriculteurs, mais aussi aux autres acteurs de la chaîne de valeur.

Point 8 de l'ordre du jour. Dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation en 2020 (EC 2019/105/W.P.6)

45. Le Comité a approuvé les dates proposées suivantes pour les réunions prévues en 2020:

- Cent huitième session Mercredi 1^{er} avril 2020
- Cent neuvième session Mercredi 1^{er} juillet 2020
- Cent dixième session Mercredi 2 septembre 2020
- Cent onzième session Jeudi 22 octobre 2020

Point 9 de l'ordre du jour. Questions diverses

a) Séminaire informel consacré à la conduite d'un examen par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA

46. La Secrétaire du FIDA a rappelé qu'il était important que le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration participent au séminaire informel consacré à l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation du FIDA. Ce séminaire informel était prévu le 9 juillet. Le projet de rapport serait mis à disposition sur la plateforme interactive réservée aux États membres.

Clôture

47. Le président a remercié tous les participants pour leur contribution active aux délibérations, sans oublier les interprètes et l'ensemble du personnel pour leur travail.